



RETOUR SUR

Le financement participatif, un outil de financement au service des agriculteurs

La Chambre d'agriculture de la Moselle a organisé le 27 novembre dernier une journée de formation sur le financement participatif en partenariat avec la plateforme MiiMosa. Cette formation, qui intègre une séquence de formation à distance, a permis aux porteurs de projet de découvrir ce nouveau mode de financement.

Depuis la mise en place d'un cadre réglementaire et législatif en octobre 2014, le secteur est en plein essor en France. D'après le baromètre du financement participatif paru le 21 février 2017 par l'association Financement Participatif France (FPF), les montants collectés, qu'il s'agisse de dons ou de prêts, ont presque quadruplé par rapport à 2014, passant de 150 millions d'euros à un peu plus de 600 millions d'euros.

Des plateformes spécialisées pour les projets agricoles

Plusieurs plateformes se sont progressivement lancées sur le marché du financement participatif des projets agricoles (MiiMosa, Tudigo, BlueBee...). MiiMosa est la plateforme historique exclusivement dédiée aux projets agricoles lancée fin 2014 par Florian Breton, petit-fils de viticulteur. La startup a signé un partenariat avec la FNSEA, les Chambres régionales

d'agriculture et certaines caisses locales du Crédit Agricole afin de promouvoir ce type de financement permettant bien souvent la concrétisation d'un projet innovant, d'une installation atypique ou d'une diversification.

Un accès aux consommateurs qui dépasse le premier cercle d'amis

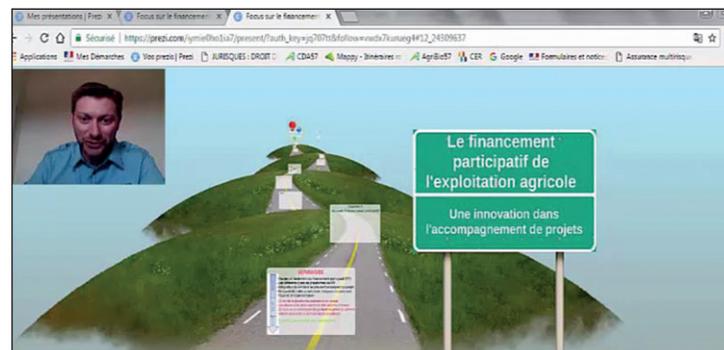
Qu'ils s'agissent de dons avec contreparties ou de prêts participatifs, le financement participatif fait appel à plusieurs cercles de contributeurs. Le premier cercle (famille, amis proches, collègues) est essentiel car il permet de lancer la collecte mais il doit permettre de passer le cap du deuxième cercle (amis des amis) et si possible viser et atteindre le troisième cercle (internet).

Pour cela, «avant de se lancer dans une collecte, le porteur de projet doit être accompagné et préparer en amont son objectif,

son plan de communication et le déroulement de sa campagne de financement» explique Marion Laumonier, chargée de partenariat à MiiMosa, qui est intervenue lors de cette formation. A souligner que, depuis le 1^{er} janvier 2018, la plateforme, fonctionnant sur le principe du don avec contreparties, propose également du prêt participatif (prêt avec intérêts).

Un outil à intégrer dans un plan de financement global de son projet

Pour financer un projet, les agriculteurs font naturellement appel à leurs partenaires financiers habituels pour solliciter un prêt moyen terme mais pour cela ils doivent bien souvent apporter en plus des garanties une partie des fonds sous forme d'autofinancement



Support internet réalisé par Olivier Bohn dans le cadre de la formation à distance.

ment (apport privé ou donation familiale ou autres). Le financement participatif peut permettre de garder son autofinancement tout en testant son (nouveau) produit auprès des consommateurs permettant par ailleurs de rassurer son partenaire financier.

Une dizaine d'agriculteurs ont

ainsi pu échanger sur leur projet et voir la faisabilité d'un financement participatif sur leur exploitation, nous leur souhaitons de réussir dans leur prochaine campagne de collecte.

Olivier BOHN, conseiller spécialisé

Une nouvelle session de formation sera réalisée sur 2018 n'hésitez pas à vous faire connaître dès à présent.

Chambre d'agriculture de la Moselle
Service économie - conseil d'entreprise
Tél. 03 87 66 12 49
olivier.bohn@moselle.chambagri.fr

Retour sur

Manipuler mon troupeau avec un chien, pourquoi pas moi ?

Mercredi 10 janvier, les Chambres départementales d'agriculture du territoire Lorrain, en partenariat avec la Msa et la Caisse d'Assurance Accidents Agricoles ont organisé une réunion d'information sur l'utilisation du chien de troupeau à Château-Salins qui a rassemblé une trentaine de personnes. Bruno Banon, formateur agréé par l'Institut de l'Élevage, a abordé plusieurs points au cours de l'après-midi avant de faire une démonstration sur la ferme de Christian et Jonathan Nondier à Burlioncourt.

L'après-midi a commencé en salle avec un premier thème essentiel pour la réussite du chien de travail : le choix du chiot. Bruno Banon a rappelé les caractéristiques des principales races de chien même si d'autres peuvent aussi très bien convenir (voir tableau).

Pour se décider, le plus simple est de se déplacer ! Plusieurs «détails» sont à observer sur place :

- Les conditions de vie du chiot et de l'espace de vie de la portée (lumière, propreté...)
- La stabilité psychologique de la mère
- L'observation des parents (père ET mère si possible) au tra-

vail sur troupeau. Un chiot dont les parents travaillent à plus de chance de travailler qu'un chiot dont les parents n'ont jamais vu un mouton ou une vache.

- Sortir le chiot dans un environnement inconnu et voir comment il se comporte.

Au sein d'une portée, le chien à choisir selon Bruno Banon est un chiot proche de l'homme et curieux. En effet, les plus indépendants et les plus craintifs seront plus compliqués à gérer au milieu du troupeau par la suite. Les plus faibles caractères auront des soucis pour s'exprimer vis-à-vis du troupeau. «Un chien de 20 kg qui doit s'imposer face à un ou plusieurs bovins de 600 kg

a besoin d'un sacré mental !».

«Un chien c'est un investissement sur 10 ans, autant prendre son temps pour le choisir !» a conclu Bruno Banon.

Les premiers mois à la ferme

Ensuite, l'exposé a porté sur l'arrivée du chiot à la ferme ainsi que les premiers mois de sa vie. Afin de mettre toutes les chances de son côté, il ne faut surtout pas précipiter les choses. En effet, le jeune chien ne doit pas se retrouver au milieu du troupeau trop tôt sinon il risquerait de prendre peur, surtout si les animaux ne sont pas habitués aux chiens. Bruno Banon conseille de ne pas emmener son chien avant l'âge de 6 mois. «Moins un chien est en contact avec les animaux mieux il se "déclarera" par la suite au troupeau».

Le plus dangereux pour un chien est la salle de traite car c'est un endroit très confiné où le chien est en dessous du niveau des vaches. «La salle de traite, c'est pour les vieux chiens, pas pour les

jeunes !» prévient Bruno Banon.

Le travail pendant les premiers mois consiste alors à apprendre à son chien les ordres de base (son nom, assis, couché, rappel, marche en laisse,...). L'éducation en laisse est nécessaire pour avoir un chien à l'écoute de son maître pendant le travail sur troupeau par la suite.

Concernant l'habitat du chien, un chenil isolé des animaux et des mouvements (cour de ferme, hangar...) convient parfaitement. Si le chien est sorti régulièrement, l'enclos n'a pas besoin d'être très grand, une niche à veau peut tout à fait faire l'affaire.

Travailler avec les aptitudes naturelles

Le travail sur troupeau avec un chien consiste finalement à utiliser au mieux les aptitudes naturelles des chiens et du troupeau afin de contenir et déplacer un lot d'animaux sans difficulté pour l'homme. Ainsi le maître va exercer son autorité sur le trou-



L'après-midi s'est terminée sur le terrain avec une démonstration sur génisses et les rudiments de l'éducation d'un chiot.

peau à travers son chien et sera alors perçu comme un leader par les animaux (bovins ou ovins).

L'éducation du chien sur troupeau commence par un travail sur des petits lots d'animaux (veaux sevrés, agnelles de renouvellement...) avec un filet pour rassurer le chien et l'aider à s'affirmer.

Christelle VAILLANT, technicienne spécialisée ovins

Chambre d'agriculture de la Moselle
Service élevage - Christelle Vaillant
Tél. 06 80 61 85 80
christelle.vaillant@moselle.chambagri.fr

Le choix du chiot

	Beauceron	Border Collie (Bc)	Berger des Pyrénées
Qualités	Endurance	Très bonnes aptitudes naturelles	Bonnes aptitudes naturelles
Défauts	Caractère plus fort Aptitudes naturelles moins développées que le Bc	Endurance Niveau génétique de certaines lignées pour le travail sur troupeau	Bruyant (aboie tout le temps au travail)

Comité de rédaction du 19/01/18 : Antoine Henrion, Président de la Chambre d'Agriculture ; Laurence Herfeld, vice-présidente ; Marie Adamy et Estelle Pochat, élues ; Denis Stragier, Directeur adjoint ; C. Girard, C. Hachet, C. Marconnet, M. Morhain, C. Rettel, A. Touchot.

Pour vous aider dans l'éducation de votre chien et vous apporter des conseils pour le travail sur troupeau, la plupart des Chambres d'agriculture proposent des formations de trois jours «Eduquer mon chien de troupeau» avec Bruno Banon. La prochaine session démarrera le 21 février (lieu à définir, probablement dans le Saulnois).